

que mon voyage ait été fort précipité, cependant, messieurs, je ne me repens point de l'avoir fait, non plus que des pas et démarches que je fais tous les jours depuis 4 ou 5 mois que je suis à Paris, pourvu que je réussisse dans mes entreprises, et que je vienne à bout de vous contenter ; vos intérêts, messieurs, sont les miens.

Voilà, messieurs, toutes les lumières et les connaissances que je peux vous donner tant de mon voyage que des affaires que j'ai eu en mains depuis mon arrivée à Maubecq et à Paris ; je vous prie de faire là-dessus toutes vos réflexions. Vous apprendrez sans doute par les personnes qui retournent dans le pays, que je ne me suis point tenu ici à rien faire. Je vous demande pour récompense part à vos saints sacrifices. J'en ai besoin pour ne rien faire contre mon ministère et pour dignement remplir mon devoir et mes obligations. J'ai l'honneur d'être avec amour et respect,

Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Hazeur Delorme, chanoine, agent. de messieurs du chapitre de Québec.

Cette longue lettre nous montre clairement que le chanoine De L'orme n'était pas le premier venu. A peine est-il arrivé en France, qu'il se met à l'ouvrage avec une énergie remarquable. Il n'a peur de personne et de rien. Après quelques mois, il est au courant de tout, il s'est présenté aux personnages les plus éminents de Paris et de Versailles, il connaît le chemin et les secrets de la Cour, il a rédigé des mémoires et intéressé tout le monde, il semble, aux affaires du chapitre de Québec. Mais il faut avouer qu'il se montre un peu sévère pour M. Pepin et que ses espérances de nouveaux bénéfices et d'heureux procès ne furent pas toutes réalisées. Pour ce qui regarde M. Pepin, il n'était pas aussi en défaut que le prétendait le zélé chanoine ; celui-ci fut bien obligé de l'avouer plus tard, car des experts ayant été nommés pour exami-